

FORMATION INITIALE Sauveteur Secouriste du Travail (SST)



Fiche programme

PUBLIC:

Toute personne dans l'entreprise

PREREQUIS:

AUCUN

OBJECTIFS:

Être capable d'Intervenir face à une situation d'accident du travail : Porter secours à toute victime d'un malaise ou d'un accident du travail (compétence 1 INRS).

Être capable de contribuer à la prévention : Devenir acteur de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise (compétence 2 INRS)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES:

Méthodes actives: études de cas, démonstrations, mises en situation pratiques, QCM interactif, apports théoriques participatifs.

Matériel utilisé : mannequins de secourisme (adulte, enfant, nourrisson), défibrillateur de formation, kit de simulation de plaies, supports visuels et guides INRS.

SUIVI DE L'EXÉCUTION DE D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION :

Feuille de présence. Formulaire d'évaluation de la formation Grille de Certification (passage Certification)

INTERVENANT(S):

INTERVENTION D'UN FORMATEUR CERTIFIE FORMATEUR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL EN COURS DE VALIDITE

INDICATEURS DE RESULTATS:

Taux satisfaction stagiaires (8 critères): 99% en 2024

Avis stagiaires en 2024 "recommanderiez-vous cette formation" : 100%

(résultats détaillés visibles sur 3safe.fr)

ACCESSIBILITE:

Si vous avez besoin_d'aménagements spécifiques pour suivre une formation, contactez-nous et nous chercherons un moyen d'adaptation qui vous convienne. referenthandicap@3safe.fr

MODALITES D'INSCRIPTION & DÉLAIS:

Sur réservation : contact@3safe.fr

Délais d'accès : 15 jours

FPFMACSST

V6-2026

Nombre de stagiaires par session : 4 personnes minimum à 10 personnes

maximum

TARIFS: (FINANÇABLE OPCO)

1100€ HT en intra (département 50 et 14), autres départements nous contacter

Durée: 2 jours / 14 heures

Modalité(s): 100% présentielle: 14h Réalisable en Visio

Site: INTRA / INTER entreprise

PROGRAMME:

CONTENU DE LA FORMATION:

Rôle du Sauveteur secouriste du travail et cadre légal

Situer le rôle du Sauveteur secouriste du travail dans l'organisation des secours et de la prévention (articles R4224-14, R4224-15 et R4224-16 du Code du Travail).

Cadre juridique : responsabilité civile et pénale du Sauveteur secouriste du travail (Code pénal art. 223-6). Prévention des risques

Identifier les risques professionnels, distinguer danger et risque, mener des actions de prévention (Code du Travail art. L4121-1 et suivants).

Situer son rôle de Sauveteur secouriste du travail dans l'organisation de la prévention (remontée d'informations, proposition d'actions correctives, etc.).

Protéger

Reconnaître un danger persistant, protéger la victime et les témoins sans s'exposer soi-même, mise en sécurité, dégagement d'urgence si nécessaire.

Examiner la victime

Rechercher les signes vitaux (conscience, respiration) et déceler toute situation menaçant la vie (hémorragie, obstruction).

Faire alerter ou alerter

Choix du service d'urgence compétent, transmission d'un message clair et complet.

Secourir

Mise en œuvre des gestes de secours conformes aux recommandations de l'INRS et du Guide des données techniques : Hémorragie, étouffement, malaise, brûlures, traumatismes, plaies.

Victime inconsciente qui respire (PLS), victime en arrêt cardiorespiratoire (RCP, utilisation du DAE).

Évaluation finale

QCM sur la prévention et les conduites à tenir.

Cas pratique (mise en situation simulée) pour valider l'ensemble de la chaîne « Protéger – Examiner – Faire alerter – Secourir ».

Contenu réalisé selon le Guide des données techniques V5.01_2024, Manuel formateur 01 2024, Document de référence V5-062021

VALIDATION / CERTIFICATION: Présence obligatoire à l'intégralité de la formation. Réussite aux épreuves certificatives (QCM prévention + mise en situation pratique d'accident) selon la grille d'évaluation INRS. Certification S7 valable 24 mois. Le staglaire doit suivre la formation de « Maintien et Actualisation des Compétences » pour prolonger sa certification S7.